

Points clés

Situation météorologique :

- Le 29/06/2018, en région Auvergne-Rhône-Alpes, le Rhône a été placé en vigilance orange puis est passé en vigilance jaune le 03/07/2018 à 6h et la vigilance a été levée à 16h.
- Le 29/06/2018, six autres départements ont été placés en vigilance jaune : Ain, Allier, Isère, Puy-de-Dôme, Savoie, Haute-Savoie, et la vigilance a été levée pour ces départements le 02/07/2018 à 16h.
- Pour plus de précisions sur la situation météorologique, consulter le site de Météo-France : <http://vigilance.meteofrance.com/>

Situation sanitaire :

- Du 29/06/2018 au 03/07/2018 concernant la région Auvergne-Rhône-Alpes :**
 - Recours aux soins :** l'activité globale des associations SOS Médecins et des services d'urgences n'a pas enregistré de variation notable durant cet épisode.
 - Pathologies en lien avec la chaleur (PLC) :**
 - Après une légère augmentation des passages aux urgences pour PLC notamment dans l'Allier et en Savoie au début de l'épisode, on observe une tendance à l'augmentation de ces passages dans le Rhône à la fin de la vigilance le 03/07/2018.
 - Tendance à l'augmentation des consultations SOS Médecins pour PLC pour les journées du 01/07/2018 et 03/07/2018, principalement dans le Rhône.
- Pas d'impact sanitaire majeur observé durant ce premier épisode de canicule de la saison, sous réserve de consolidation des données.**

A noter, un épisode de vigilance orange **pollution de l'air** a été déclenché les 30/06/2018 et 01/07/2018 sur les secteurs Bassin lyonnais / Nord-Isère et Zone des Coteaux. Aucune augmentation des consultations SOS Médecins et passages aux urgences pour asthme tous âges confondus n'a été observée.

Synthèse de la situation sanitaire - du 29/06/2018 au 03/07/2018

Qualité des données analysées

- Pour la journée du 03/07/2018, 66% des passages et 90% des consultations SOS Médecins transmis à Santé publique France étaient exploitables pour le calcul d'indicateurs sanitaires.
- A noter que pour les départements Ain, Ardèche, Cantal, Haute-Loire, Puy-de-Dôme, Savoie, le pourcentage de diagnostics codés à J-1 représente moins de 50% des passages aux urgences transmis.

Recours aux soins

- En structures d'urgence (réseau OSCOUR®) : stable
- Dans les associations SOS Médecins de la région : stable

Pathologies en lien avec la chaleur (du 29/06/2018 au 03/07/2018) :

- En structures d'urgences (données du réseau Oscour®) :**
 - Tendance à l'augmentation des PLC notamment pour les départements de l'Allier et de la Savoie au début de l'épisode.
 - Tendance à l'augmentation des PLC dans le Rhône pour la journée d'hier.
 - Pour hier sur la région, 52% des passages pour PLC ont été suivis d'une hospitalisation.

Tableau 1 - Evolution des passages tous âges pour PLC, données du 29/06/2018 au 03/07/2018

Période	Ain	Allier	Ardèche	Cantal	Drôme	Isère	Loire	Haute-Loire	Puy-de-Dôme	Rhône	Savoie	Haute-Savoie
Jours précédents	→	↗	→	→	→	→	↗	NI	→	→	↗	→
Hier	→	↘	→	→	→	→	→	NI	→	↗	↘	→

NI : Non Interprétable compte tenu de la qualité des transmissions de données au réseau OSCOUR®

Associations SOS Médecins :

- Augmentation des PLC pour le département du Rhône pour les journées du 01/07/2018 et 03/07/2018 représentant 9 consultations quotidiennes.
- Pour hier dans la région, la classe d'âge des 75 ans et plus représente 54% et les consultations pour PLC représentent 1,7% de l'ensemble des consultations.

Tableau 2 - Evolution des consultations tous âges pour PLC, données du 29/06/2018 au 03/07/2018

Période	Ain	Allier	Ardèche	Cantal	Drôme	Isère	Loire	Haute-Loire	Puy-de-Dôme	Rhône	Savoie	Haute-Savoie
Jours précédents	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)	→	→	(*)	→	↗	→	NI
Hier	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)	→	→	(*)	→	↗	→	NI

(*) : Pas d'association SOS Médecins sur ce département

NI : Non Interprétable compte tenu de la qualité des transmissions de données

Niveau de vigilance canicule le plus élevé observé sur les périodes analysées :

Pas de vigilance canicule
 Vigilance jaune canicule
 Vigilance orange canicule
 Vigilance rouge canicule

Le Système d'alerte Canicule et Santé

Le « Système d'alerte canicule et santé » (Sacs)

- Le système d'alerte canicule santé (Sacs), prévu dans le cadre du Plan National Canicule (PNC), s'étend du 1er juin au 15 septembre. Il est coordonné par Santé Publique France et les Cire au niveau régional.
- L'objectif principal de ce système est **de prévenir un fort impact de la chaleur sur la santé de la population**.
- L'activation des niveaux de vigilance dépend de l'expertise de Météo-France qui s'appuie sur les probabilités d'atteinte ou de dépassement simultané des seuils par les indices biométéorologiques (IBM) minimum et maximum au cours d'une même journée, et de facteurs aggravants tels que l'humidité, l'intensité de chaleur ou les éventuelles dégradations orageuses. Les IBM (minimal/maximal) correspondent à la moyenne des températures (minimales/maximales) prévues par Météo-France pour les 3 jours à venir (J, J+1, J+2).
- Le PNC prévoit notamment, dès le passage en vigilance orange canicule, **l'analyse quotidienne et à l'échelle départementale des recours pour des pathologies liées à la chaleur** via les données des services hospitaliers d'urgence (réseau OSCOUR®) et des associations SOS Médecins. Ces regroupements sont constitués des passages aux urgences avec un codage diagnostic d'« hyperthermie et coup de chaleur », d'« hyponatrémie » et de « déshydratation », et des consultations SOS Médecins, codées en « coup de chaleur » ou « déshydratation ».

Recommandations

Une période de canicule peut entraîner un risque pour la santé des personnes exposées. Il ne faut donc pas attendre d'observer une variation des indicateurs sanitaires pour mettre en place les mesures de prévention recommandées par le PNC.

- Afin de prévenir ce risque, les principales recommandations à adresser à la population sont listées ci-dessous : Pour tous et tout particulièrement pour la personne âgée, la femme enceinte, le bébé ou la personne en situation de handicap, il est nécessaire de boire régulièrement de l'eau ; mouiller son corps et se ventiler ; manger en quantité suffisante ; éviter les efforts physiques ; ne pas boire d'alcool ; maintenir son habitation au frais en fermant les volets et les fenêtres le jour, et en les ouvrant la nuit ; passer du temps dans un endroit frais (cinéma, bibliothèque, supermarché ...) ; donner et prendre des nouvelles de ses proches.

Les conseils de prévention, ainsi que les outils élaborés par le Ministère des Solidarités et de la Santé et Santé publique France sont en ligne :

- http://inpes.santepubliquefrance.fr/10000/themes/evenement_climatique/canicule/canicule-outils.asp
- <http://solidarites-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/risques-climatiques/canicule>

Ligne Canicule Info Service (ouverte à partir du premier épisode de chaleur) : **0 800 06 66 66**

En savoir plus

Dossiers et rapports de Santé publique France :

- [Canicule et changement climatique : bilan des fortes chaleurs en 2017 et impacts sanitaires de la chaleur](#)
- [Canicule et fortes chaleurs : comprendre les risques](#)
- [Ozone, chaleur et santé](#)

Surveillance de la qualité de l'air :

- <https://www.atmo-auvergnerhonealpes.fr/>

Le point épidémiologique

Le point épidémiologique présente l'évolution de la situation sanitaire régionale au jour le jour, sur la base des données effectivement transmises chaque jour par les partenaires fournisseurs. À J+1 certaines données peuvent être incomplètes.

Le PE propose des éléments descriptifs pertinents pour l'aide à la décision des autorités sanitaires.

En revanche, il n'a pas vocation à réaliser un bilan complet de l'épisode de vigilance canicule en cours.

Remerciements :

Nous tenons à remercier les partenaires qui nous permettent d'exploiter les données pour réaliser cette surveillance.

Directeur de la publication :

François Bourdillon
Santé Publique France

Comité de rédaction :

L'équipe de la Cire Auvergne Rhône-Alpes

Responsable :

Christine SAURA

Equipe :

Elise BROTET

Delphine CASAMATTA

Marc CHARLES

Sylvette FERRY

Erica FOUGERE

My-Anh LE THIEN

Philippe PEPIN

Isabelle POUJOL

Guillaume SPACCAFERRI

Alexandra THABUIS

Emmanuelle VAISSIERE

Jean-Marc YVON

Diffusion :

Cire Auvergne-Rhône-Alpes

ARS Auvergne-Rhône-Alpes

241, rue Garibaldi

CS 93383

69 418 LYON Cedex 03

Tel : 04 72 34 31 15

Fax : 04 73 90 70 51

Mail : cire-ara@santepubliquefrance.fr

Contact Presse :

presse@santepubliquefrance.fr

Retrouvez nous sur :
santepubliquefrance.fr

Twitter :
[@sante-prevention](https://twitter.com/sante-prevention)